

CAI EA 5
CISF
3 NOV. 76
C-4 REF

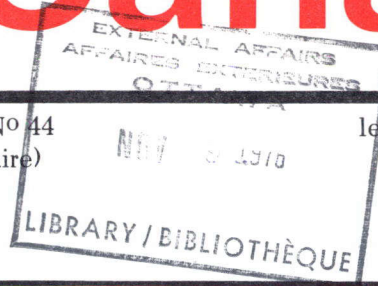
Hebdo Canada



Ottawa, Canada.

Volume 4, N° 44
(Hebdomadaire)

le 3 novembre 1976



Comment l'électronique protège la vie des policiers et aide les communications	1
Inauguration du monument et de la place Louis Saint-Laurent	3
La Canadian Opera Company pleure son directeur général	4
Le parc provincial Dinosaur: un musée historique naturel	4
Le Canada est admis au Conseil de sécurité	4
Cadeau à une association forestière américaine pour le Bicentenaire des É.-U.	5
Délégation à l'UNESCO	5
Aide aux bibliothèques de l'étranger	6
Nouvelles brèves	6

Comment l'électronique protège la vie des policiers et aide les communications

La criminalité est à la hausse, la violence envahit les rues, la possession illégale d'armes à feu se répand, le crime organisé étend de plus en plus ses tentacules. Comment la société peut-elle se défendre?

Pour leur part, les corps policiers entendent s'appuyer sur les possibilités considérables des télécommunications, autant sur les nouvelles applications des moyens éprouvés que sur les techniques de pointe. Ordinateurs, téléphones, réseaux hertziens et téléphoniques – numériques et analogiques – interviennent maintenant dans la recherche et le traitement de l'information comme dans les télécommunications bilatérales. A elle seule, l'utilisation combinée de l'ordinateur et des réseaux hertziens donne à l'action policière locale et même nationale une efficacité sans précédent.

Si Dick Tracy voyait ça!

Bien sûr, nos policiers ne disposent pas, comme l'incroyable Dick Tracy, d'un équipement-radio bilatéral déguisé en montre-bracelet, mais les gadgets électroniques dont ils se dotent feraient sans doute rêver le légendaire limier des bandes illustrées de notre enfance.

Naguère encore, le téléphone de secours, au coin de la rue, était le seul lien de l'agent avec le poste de police. Au cours des cinq ou dix dernières années cependant, les changements technologiques se sont multipliés. En s'équipant pour les radiocommunications, les autos-patrouille se sont peu à peu imposées comme l'instrument de base du travail policier.

Mais aujourd'hui, dans les villes, les agents sont munis de petits émetteurs-récepteurs transistorisés, solides et légers, qui contribuent à leur sécurité aussi efficacement que le revolver. En tout temps, qu'ils patrouillent en voiture les rues de la ville, qu'ils effectuent en pleine nuit une ronde solitaire ou qu'ils pénètrent, au risque peut-être de leur vie, dans un immeuble pour répondre à un appel, ils peuvent se tenir en communication

constante avec leur quartier général et avec les autres effectifs déployés sur le territoire.

Aux prises avec un suspect dangereux, ils n'ont plus à compter sur un passant pour appeler à l'aide; ils peuvent, en outre, s'éloigner de leur véhicule sans craindre de se couper de toute assistance. Si l'auto-patrouille possède un émetteur-récepteur fixe, celui-ci peut servir de répéteur pour retransmettre au quartier général les signaux relativement plus faibles de l'émetteur portatif.

En outre, dans bien des cas, les voitures sont aussi dotées d'un petit téléscripateur qui enregistre les messages quand l'agent s'est éloigné de son véhicule.

Police secours

Depuis qu'il est possible, par le recours à un numéro spécial, de séparer dans les centres de commutation les demandes de secours des appels ordinaires, on épargne de précieuses secondes. Quiconque compose ce numéro – largement diffusé dans le public – entre en communication immédiate avec un policier, qui est souvent le préposé aux communications-radio lui-même, sans passer par le standard. Ces communications sont enregistrées. On repassera immédiatement la bande pour vérifier les coordonnées fournies par le policier ou le citoyen.

L'ordinateur au secours des télécommunications

...Jusqu'à maintenant, les canaux étaient répartis par zones ou par secteurs d'activité. Aujourd'hui, grâce à l'ordinateur, cette contrainte a disparu et l'un ou l'autre des 12 canaux disponibles peut être utilisé, selon les circonstances et les besoins. Chaque auto-patrouille, équipée d'un poste émetteur-récepteur et d'un mini-ordinateur – dont le prix correspond à celui du véhicule – se voit assigner un indicatif numérique que l'ordinateur central déchiffre automatiquement à chaque transmission.

L'agent n'a jamais à se préoccuper du canal à utiliser car l'ordinateur assure la commutation d'une bande à l'autre, selon l'encombrement des circuits.

En outre, un tableau de commande comportant huit boutons-poussoirs pour les communications courantes avec les répartiteurs a été installé à bord des voitures. L'ordinateur du centre de télécommunication traite cette information et projette sur l'une des 15 unités d'affichage à écran cathodique la position exacte de tous les véhicules, à tel moment donné.

Des messages courants tels que "disponible", "sur les lieux", "hors du véhicule", "mission terminée, maintenant disponible", sont programmés. Pour les transmettre, il suffit d'appuyer sur tel bouton-poussoir: ils parviendront au répartiteur central en moins d'un cinquième de seconde. S'il veut communiquer de vive voix, l'agent de police n'a qu'à pousser le bouton prévu à cette fin. Un voyant s'allume sur son tableau de commande pour l'avertir qu'une voie de communication lui est ouverte. En cas d'urgence, un

bouton spécial lui assure un canal sans délai.

Quatre-vingts pour cent du trafic radioélectrique de la police du Grand Toronto est maintenant traité numériquement, de telle sorte que les voies à fréquence vocale sont disponibles pour la répartition, les communications urgentes, les demandes de renseignements au Centre canadien d'information policière à Ottawa (CCIP).

De l'Atlantique au Pacifique

Créé par la Gendarmerie royale du Canada en 1972, le CCIP exploite plus de 800 terminaux en liaison directe avec l'ordinateur, répartis à travers tout le pays, y compris le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Labrador.

Comme le *National Crime Information Centre* des États-Unis, établi depuis longtemps, le CCIP constitue un gigantesque fichier électronique où sont stockés les derniers renseignements sur les criminels recherchés, les véhicules volés, etc.

Dans les trois secondes qui suivent l'expédition d'une demande de renseignements, le texte de la réponse commence à parvenir au terminal de l'expéditeur. Ainsi, ni les distances, ni la lenteur de la recherche documentaire manuelle ne jouent plus en faveur des criminels.

Si, à Toronto, le perfectionnement des moyens de télécommunication a favorisé un meilleur déploiement des forces policières, il a aussi permis une surveillance beaucoup plus efficace des suspects. Le CCIP est très largement utilisé au Canada: il traite plus de 500 000 messages chaque semaine.

Mesures de protection

Pour assurer que le système ne soit pas utilisé à mauvais escient, diverses mesures de protection ont été prises. Ainsi, avant de procéder à une arrestation, par exemple, l'agent communique avec le corps policier qui a fourni l'information. En outre, tout corps autorisé à introduire des informations dans le système doit tenir à jour son propre fichier pour servir de caution au fichier électronique, et il doit même communiquer à l'ordinateur tous les développements d'une affaire au fur et à mesure qu'ils se produisent. Seuls les corps de police autorisés ont accès au fichier. Les corps spéciaux — la police des ports ou des chemins de fer et, naturellement, les agences privées — en sont exclus...

Les coûts d'exploitation du système s'établissent à quelque sept millions de dollars par année, dont quatre millions pour la location du matériel informatique et trois millions pour les voies de télécommunication.

Quand le CCIP entre en scène

Le 22 juillet 1974, un peu à l'est de Regina, un Winnipegois prend un jeune auto-stoppeur à bord de sa voiture. Arrivé chez lui, l'automobiliste offre à son passager l'hospitalité pour la nuit. A son réveil, il constate que son invité a pris le large avec sa voiture et une somme de 300 \$. Persuadé qu'il ne reverra pas de sitôt sa voiture ni son argent, il fait quand même un rapport à la police de Winnipeg. Et voilà que les ressources du CCIP entrent en action.

A 23 h le même jour, à des centaines de kilomètres plus loin, dans le Nord-Ouest de l'Ontario, un agent de la

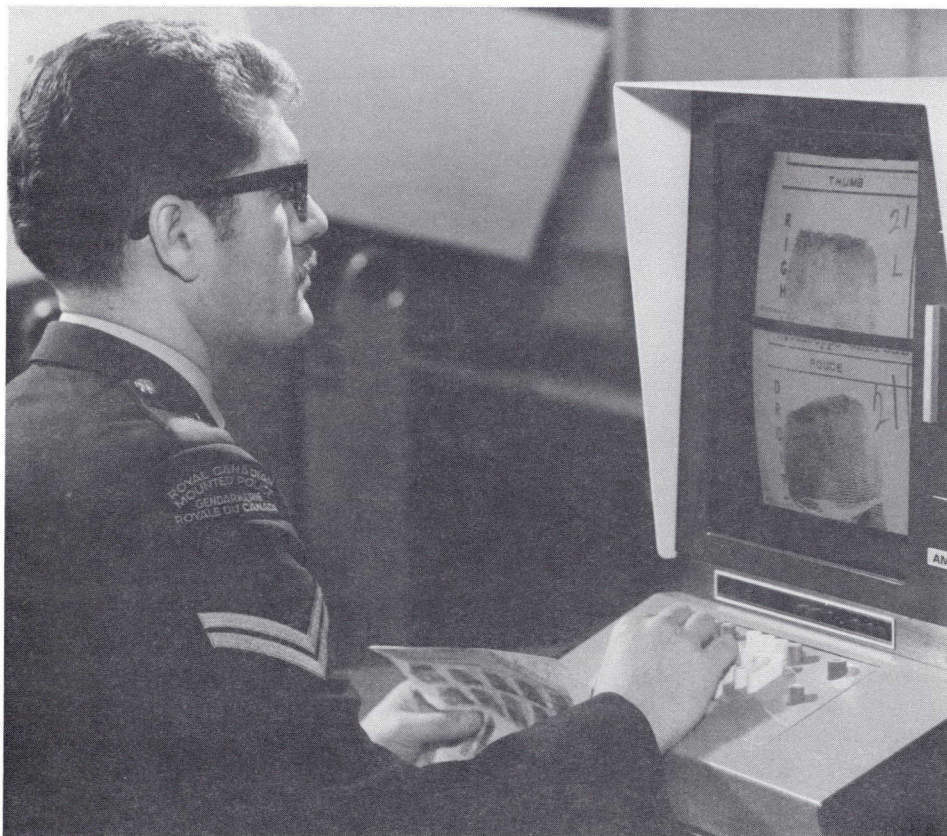


Photo: G.R.C.

L'équipement électronique servant à détecter le crime au Canada a permis de constituer un gigantesque fichier où sont stockés les derniers renseignements sur les criminels recherchés. Ci-dessus, un agent de la Gendarmerie royale du quartier général d'Ottawa, à son travail.

Inauguration du monument et de la place Louis Saint-Laurent

Vendredi 15 octobre a eu lieu à Ottawa la cérémonie d'inauguration du monument dédié à M. Louis Saint-Laurent, ancien premier ministre du Canada. La cérémonie s'est déroulée en plein air, face à l'édifice de la Cour suprême (endroit qui sera désormais désigné sous l'appellation de "place Louis Saint-Laurent) où s'étaient réunis les invités d'honneur. Parmi ces derniers avaient pris place, outre les membres de la famille Saint-Laurent, le gouverneur général M. Jules Léger et Mme Léger, le premier ministre M. Trudeau et Mme Trudeau, le secrétaire d'État M. John Roberts, la présidente du Sénat, Mme Renaude Lapointe, le président de la Chambre et Mme J. Jerome, M. John G. Diefenbaker, M. et Mme Roland Michener, Mme Lester B. Pearson, les maires des villes d'Ottawa, de Québec et de Compton (place natale de M. Saint-Laurent), plusieurs chefs des missions diplomatiques accréditées au Canada et de nombreux hauts fonctionnaires.

L'allocation de circonstance fut prononcée par le premier ministre Trudeau après que le secrétaire d'État eut adressé les paroles de bienvenue aux invités. Voici en quels termes le premier ministre rendit hommage à M. Saint-Laurent:

"Nous honorons aujourd'hui la mémoire d'un homme qui, s'étant montré à la hauteur de surprenantes contraintes, a servi son pays et l'humanité d'exceptionnelle façon.

"Rien ne semblait incliner l'avocat Louis Saint-Laurent vers la politique et, encore moins, le destiner aux charges les plus éminentes du gouvernement. Or, à l'âge où d'autres songent déjà à la retraite, il accède au pouvoir suprême et poursuit une des plus admirables carrières politiques de notre histoire.

"Les imprévus constants et l'agitation passionnée qui animent et encombrèrent la scène politique ne pouvaient avoir d'attraits pour cet homme d'ordre et de raison, de mesure et de régularité. C'est quand même en pleine guerre qu'il a fait son entrée dans la vie politique, alors qu'une crise redoutable menaçait le pays.

"Le geste qui devait le conduire si loin, l'engager si longtemps et exiger de lui tant de substance et d'énergie,



Louis Saint-Laurent ne l'a posé que par devoir. Par devoir, il a répondu une première fois à l'appel de Mackenzie King pour succéder à Ernest Lapointe, comme ministre de la Justice et leader du Canada français. Par devoir encore, il accepte plus tard le portefeuille des Affaires extérieures, que son chef le pressait d'accepter. Par devoir enfin, il se rend au désir de King, qui voyait en lui son successeur, et il devient premier ministre du Canada.

"Chacune des étapes majeures de sa carrière politique s'ouvre ainsi sous le signe austère et pur du devoir. La même rigoureuse motivation règlera et orientera son action, tant auprès de ses compatriotes de langue française que dans l'ensemble du pays.

"Intensément patriote, son sentiment de l'appartenance canadienne était sans mélange. Voilà qui explique son souci presque religieux de l'unité canadienne. A cet égard, il n'hésita pas à risquer son prestige, sa popularité, son capital électoral. Et le peuple, à qui il faisait confiance, lui donna raison. Son courage et sa fidélité au devoir auront été pour le pays tout entier un enseignement et un salut. Des vues semblablement larges et rigoureuses commandaient son action sur le plan

international. Son nom demeure lié à des initiatives qui sont encore la sauvegarde de l'Occident et qui contribuent toujours à la paix mondiale.

"Canadien intégral, citoyen exemplaire, homme politique de premier ordre, Louis Saint-Laurent a mérité une reconnaissance et une admiration universelles. Ce monument que j'ai l'honneur de dévoiler, ainsi que ce square et la vaste place qui porteront son nom, puissent-ils maintenir à jamais le souvenir du très honorable Louis Saint-Laurent et rappeler l'exemple des insignes vertus qui furent les siennes."

Après ce discours M. Trudeau procéda au dévoilement du monument, oeuvre de M. Elek Imredy, de Vancouver.

Notes biographiques

Né à Compton (Québec) en 1882, M. Louis Saint-Laurent est reçu avocat à l'Université Laval de Québec où il enseigne le droit durant quelques années. Pendant sa carrière juridique il plaide plusieurs causes importantes devant la Cour suprême du Canada et le Comité judiciaire du Conseil privé. En 1941, il succède à feu l'honorable Ernest Lapointe au poste de ministre de la Justice. En 1946, il est nommé secrétaire d'État aux Affaires extérieures, et le 15 novembre 1948, il devient premier ministre du Canada et président du Conseil privé.

Pendant les neuf années où il est premier ministre, M. Saint-Laurent assiste à six Conférences des premiers ministres du Commonwealth. En 1953, il dirige la délégation canadienne lors du couronnement de la reine Elisabeth II; en 1954, il entreprend un voyage autour du monde visitant la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Pakistan, l'Inde, Ceylan, l'Indonésie, les Philippines, la Corée, le Japon.

Parmi les réalisations les plus importantes de son gouvernement on compte: l'obtention de la pension de vieillesse, l'accession de Terre-Neuve dans la Confédération, l'institution de la Commission royale sur les arts, les lettres et les sciences qui a conduit à la fondation du Conseil des Arts du Canada, la construction de la route Transcanadienne et celle de la Voie maritime du St-Laurent.

M. Saint-Laurent se retira de la vie politique active en 1958. Il décéda à Québec le 25 juillet 1973 à 91 ans.

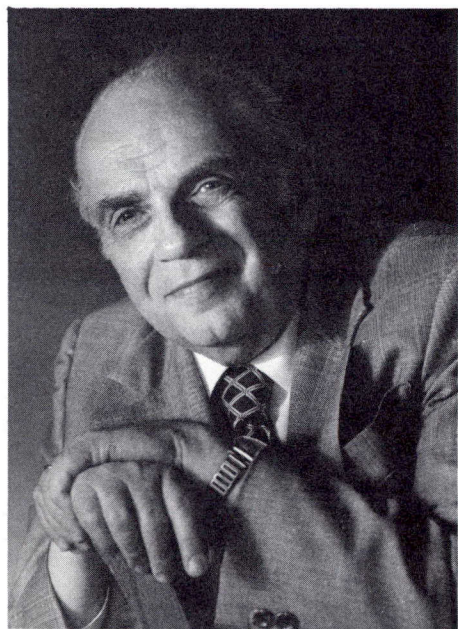
La Canadian Opera Company pleure son directeur général

M. Herman Geiger-Torel, directeur général de la *Canadian Opera Company (COC)*, est décédé subitement le 8 octobre dernier alors qu'il se rendait à l'Université de Toronto pour y donner une conférence. Âgé de 69 ans, il devait céder, en décembre, les rênes de la compagnie qu'il a contribué à fonder et qu'il a dirigée pendant ses 26 ans de croissance.

Par ailleurs, M. Geiger-Torel a pendant longtemps cumulé les fonctions de professeur de musique et d'opéra à l'Université de Toronto et, à partir de 1928, il a agi à titre de metteur en scène pour le compte de plus de douze compagnies en Europe, en Amérique centrale et en Amérique du Sud, ainsi qu'aux États-Unis et au Canada.

Carrière musicale

M. Geiger-Torel naît à Francfort-sur-le-Main, en Allemagne, d'un avocat



Robert C. Raggsdale

M. Herman Geiger-Torel, le regretté directeur de la Canadian Opera Company.

réputé et d'une pianiste-compositeur bien connue. Il fait des études à l'Université Goethe et au Conservatoire de musique du professeur Hoch, à Francfort, et, de 1930 à 1937, il présente des opéras dans les principales salles d'Europe. En 1938, il s'installe en Amérique du Sud, où il travaille

avec différentes compagnies de Buenos Aires, de l'Uruguay et de Rio de Janeiro. Il vient au Canada en 1948 à l'invitation du Conservatoire royal de musique de Toronto afin d'y diriger la nouvelle École d'Opéra. En 1950, il prend part à la fondation de la *Canadian Opera Company* et en devient le premier metteur en scène et producteur.

M. Geiger-Torel a non seulement favorisé la carrière de nombreux artistes canadiens de renom, notamment Jon Vickers, Teresa Stratas, Victor Braun, Don Garrard et Louis Quilico, mais il a également réussi à faire connaître les œuvres de beaucoup de compositeurs d'opéras canadiens. Il a lui-même mis en scène 39 œuvres pour le compte de la *COC*. Lors de sa visite à l'Université de Toronto, il devait entretenir son auditoire de sa dernière production, une nouvelle version de *La Walkyrie* pour la prochaine saison de 1976.

À la fin de la dernière représentation de la saison à Toronto, le 16 octobre dernier, tous les membres de la troupe, du personnel de soutien, de la direction et du conseil d'administration sont montés sur la scène du Centre O'Keefe et ont entonné le *Va Pensiero* de l'opéra *Nabucco* de Verdi en hommage spécial à leur regretté directeur.

Le parc provincial Dinosaur: un musée historique naturel

Si vous voulez voyager dans le temps (70 millions d'années), le parc provincial Dinosaur en Alberta est l'endroit rêvé pour vous.

Le parc de 22 000 acres est un musée historique naturel plus qu'un lieu de loisirs. Auparavant, il faisait partie d'une immense mer intérieure; aujourd'hui le désert de grès, où le parc est situé, n'a qu'un coin de verdure — dans un petit terrain de camping non loin de la rivière Red Deer.

Le terrain de camping se vante d'avoir une exposition de fossiles, et on encourage les visiteurs à creuser pour trouver leurs propres fossiles dans la région environnante.

Des excursions guidées et des promenades dans des régions accessibles aux paléontologistes seulement sont organisées.

Le parc provincial Dinosaur est situé à 128 milles de Lethbridge, et est accessible par la route.

Le Canada est admis au Conseil de sécurité

Le 21 octobre, le Canada, la République fédérale allemande, l'Inde, le Venezuela et l'île Maurice ont été élus membres du Conseil de sécurité des Nations Unies pour une période de deux ans à partir du 1^{er} janvier 1977.



M. William Barton, représentant du Canada au Conseil de sécurité des Nations Unies.

Parmi les pays n'occupant pas de façon permanente un siège au Conseil de sécurité, le Canada est le premier à être élu pour la quatrième fois. Il fut, en effet, membre du conseil pendant les années 1948 et 1949, 1958 et 1959, 1967 et 1968. Le délégué permanent du Canada aux Nations Unies, M. William Barton, ancien délégué permanent du Canada au siège des Nations Unies à Genève (où il exerça ses fonctions pendant quatre ans), et représentant du Canada lors des réunions périodiques de la Conférence sur le désarmement, représentera le Canada au sein du Conseil de sécurité.

Le Conseil se compose de cinq sièges permanents et de dix sièges non permanents. La Grande-Bretagne, les États-Unis, la France, l'Union soviétique et la Chine possèdent un siège permanent. Les sièges non permanents sont répartis entre trois pays d'Afrique, deux pays d'Asie, deux pays d'Europe occidentale, deux pays d'Amérique latine et un pays d'Europe de l'Est, chaque région choisissant ses propres représentants.

Cadeau à une association forestière américaine pour le Bicentenaire des É.-U.



Au cours de ce mois, le Conseil canadien du bois (CCB) offrira à la U.S. National Forest Products Association (NFPA) une plaque en bois rappelant les bonnes relations entre le Canada et les États-Unis, et en particulier la collaboration étroite entre les industries des produits forestiers des deux pays.

La sculpture porte l'année du Bicentenaire des États-Unis et illustre un paysan américain et un coureur de bois canadien échangeant une poignée de main au-dessus de la frontière séparant leurs pays respectifs. Le présent sera offert à Thomas Orth, président de la NFPA, par Robert McMillan, directeur du projet spécial des activités américaines du CCB, et par Harold Dagg, directeur adjoint du même projet, lors de la réunion annuelle de l'association américaine, qui se tiendra le 9 novembre prochain à Scottsdale (Arizona).

L'artiste, Maurice Harvey, de Saint-Jean-Port-Joli (Québec), a sculpté les emblèmes des États-Unis et du Canada dans les coins supérieurs de la plaque: un aigle au-dessus du paysan et une feuille d'érable au-dessus du coureur de bois.

Au bas de la sculpture, une plaque de métal porte en anglais l'inscription suivante: "Offert par le Conseil canadien du bois à la National Forest Pro-

ducts Association à l'occasion du Bicentenaire des États-Unis", suivie d'une citation tirée du discours inaugural prononcé par Thomas Jefferson le 4 mars 1801: "Paix, commerce et franche amitié avec toutes les nations...."

Le CCB et ses objectifs

Le Conseil canadien du bois, créé en 1959, est la fédération nationale des associations d'entreprises forestières qui assume, pour le compte de l'industrie, la responsabilité des activités liées notamment aux domaines technique et éducationnel de la foresterie. Il doit établir, dans l'intérêt de l'industrie, des codes du bâtiment, des règlements relatifs à la prévention des incendies et des normes de qualité des produits pour assurer l'utilisation maximale des produits forestiers; coordonner les recherches sur les techniques de construction et le comportement des matériaux au feu, de façon que les normes établies reposent sur des données en matière de conception des bâtiments et de résistance au feu; enseigner aux étudiants en architecture et en génie, de même qu'aux spécialistes de la construction la meilleure façon d'utiliser les produits forestiers, et communiquer à l'industrie des produits forestiers les faits nouveaux touchant les codes et les normes, les

techniques de construction, la résistance au feu et l'enseignement.

Programme des activités américaines

Le Programme des activités américaines est un projet spécial du CCB créé en 1963 et visant à élargir le marché des produits canadiens aux États-Unis. Le programme comporte certaines mesures directes de promotion, mais son action se concentre sur l'appui de deux associations américaines nationales, la *National Forest Products Association* et l'*American Wood Council*. Selon M. McMillan, le Canada et les États-Unis forment un seul et même marché. "Nous avons des problèmes communs et nous pouvons les résoudre ensemble" a-t-il dit.

Délégation à l'UNESCO

L'ambassadeur Yvon Beaulne, délégué permanent du Canada auprès de l'UNESCO, préside la Délégation canadienne à la 19^e session de la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO), ouverte à Nairobi (Kenya), le 26 octobre, et qui se poursuivra jusqu'au 30 novembre.

A l'occasion de cette conférence générale, les représentants de 137 pays se pencheront sur la programmation biennale et quinquennale de l'UNESCO dans les domaines des sciences naturelles et exactes, des sciences sociales, des humanités, de la culture et des communications.

M. L.H. Cragg, président de la Commission canadienne pour l'UNESCO et ancien président de l'Université Mount Allison (N.-B.) est le vice-président de la délégation. En font également partie à titre de délégués: M. G. Barbin, sous-ministre des Affaires culturelles (Québec); M. Napoléon LeBlanc, directeur, Service de promotion de l'Éducation permanente, Université Laval; Mlle M.L. Bayer, sous-ministre adjoint, ministère du Tourisme (Manitoba).

Les délégués suppléants sont: M. J.M. Harrison, ex-directeur général adjoint de l'UNESCO; M. J.W. Langford, secrétaire d'État; M. David Bartlett, secrétaire général, Commission canadienne pour l'UNESCO; M. A.W.J. Robertson, ministère des Affaires extérieures; M. G.A. Rau, haut commissaire du Canada, Nairobi (Kenya).

Aide aux bibliothèques de l'étranger

Le directeur de l'*Instituto de Nutrición de Centro América y Panamá* au Guatemala, M. Carlos Tejada, a envoyé à plusieurs bibliothèques canadiennes de recherche une demande d'aide pour remonter la collection de la bibliothèque de l'Institut, détruite lors du dernier tremblement de terre. Comme de nombreuses bibliothèques y envoient leurs livres supplémentaires, le Centre canadien d'échange du livre a répondu favorablement à la demande de M. Tejada en faisant parvenir 6 838 numéros de périodiques et 55 publications officielles étrangères au Guatemala. Ces publications faisaient partie d'une longue liste de documents demandés par l'Institut. Comme le Centre ne disposait pas des fonds nécessaires pour payer les frais d'expédition, c'est le Centre du livre pour outre-mer (CLOM) d'Ottawa qui s'en est chargé.

Depuis quelque temps, le Centre envoie des documents à des bibliothèques de pays en voie de développement. Ce sont le CLOM et l'AGID (*Association of Geoscientists for International Development*) qui expédient et qui distribuent les livres aux institutions et bibliothèques de 64 pays. Un des objectifs de l'AGID est d'essayer de "faciliter la distribution des livres, des journaux et d'autres documents supplémentaires aux institutions du tiers-monde qui ne peuvent les obtenir par les moyens habituels".

Des documents ont été envoyés en Égypte, au Chili, au Pérou, au Sri Lanka, en Turquie, en Ouganda et en Zambie. Plus récemment, des documents portant sur la technologie des aliments ont été offerts à la Universi-

dad de Costa Rica, et 16 livres sur la psychologie sociale et les techniques de gestion ont été choisis pour le *Commonwealth Youth Training Plan* en Guyane.

Nouvelles brèves

- Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a annoncé la tenue d'élections générales provinciales pour le 15 novembre, soit deux ans avant la fin de son mandat.
- Le parti Progressif conservateur compte maintenant dix sièges de plus à la Chambre des communes à la suite d'élections partielles dans les comtés d'Ottawa-Carleton et de St-Jean (Terre-Neuve). Le premier comté, traditionnellement détenu par les libéraux, et dont l'ancien député était M. John Turner, a élu Mme Joan Pigott qui a battu son adversaire libéral M. Henri Roque. Dans le comté de St-Jean c'est M. John Crosbie qui l'a remporté sur M. Tom Mayo (Nouveau parti démocratique). La Chambre compte maintenant 138 libéraux, 97 conservateurs, 16 N.P.D., 11 créditistes, 1 indépendant et 1 siège vacant (à la suite du décès récent de Mme Albanie Morin.)
- M. Jean Marchand, ancien ministre fédéral, briguera les suffrages sous la bannière libérale aux prochaines élections provinciales du Québec, dans le comté de Louis-Hébert. Un autre ex-ministre fédéral, M. Bryce Mackasey, sera aussi candidat libéral aux élections provinciales du 15 novembre.
- A l'occasion de son 25^e congrès, la Société internationale d'histoire de la médecine a été l'hôte de la Société canadienne d'histoire de la médecine, du 21 au 28 août, à l'Université Laval.
- Les docteurs Éléonore Paquet et Jean-François d'Ivernois, de l'Institut de cardiologie de Québec, ont remporté le Prix d'or pour leur présentation au Congrès de l'Association canadienne des radiologistes tenu à Québec au cours de l'été. Cet honneur leur a été attribué pour une démonstration d'enseignement de la radiologie cardiaque normale et pathologique par ordinateur.
- L'Américain Saul Bellow qui vient de se voir attribuer le prix Nobel de littérature, est né au Canada; il demeure aux États-Unis (Chicago) depuis longtemps.

Comment l'électronique... (suite de la p. 2)

Sûreté provinciale vérifie auprès du CCIP l'immatriculation d'une voiture portant une plaque du Manitoba. Quelques secondes plus tard, l'agent apprend qu'il s'agit bien du véhicule recherché. Appréhendé, le jeune homme avoue. Il s'agissait d'un détenu de 28 ans, en liberté conditionnelle, recherché par la police de la Colombie-Britannique pour une affaire de drogue et pour refus de comparaître.

Pareils résultats se multiplient au fur et à mesure que se généralise le recours aux radiocommunications numériques et à la téléinformatique.

Pour très bientôt

Depuis le début de 1975, le ministère des Communications et la Gendarmerie royale travaillent à la réalisation d'un terminal téléinformatique mobile à l'intention des principaux corps de police canadiens. Presque tous les agents patrouilleurs à travers le Canada auraient alors accès à volonté au fichier informatisé national. On songe à un modèle à clavier et téléscripteur, ou encore à une sorte de petit téléviseur, installé sur le renflement de la colonne de direction ou sous le tableau de bord de la voiture. Désormais, l'agent ne perdra plus un temps précieux à chercher une voie de télécommunication, à attendre que le répartiteur note les détails de la requête, l'achemine à qui de droit, reçoive le renseignement désiré, trouve un canal disponible et recommuniquera avec lui.

On pourra en outre consacrer aux communications urgentes les voies à fréquence vocale, si précieuses et si rares, et mieux protéger les réseaux de télécommunication de la police.

Le programme des travaux, sur le point d'être terminé, est dirigé par un comité formé de représentants de la GRC et du Centre de recherches du ministère des Communications sous la présidence d'un membre de la Gendarmerie royale.

La téléinformatique n'a pas encore dit son dernier mot... Ses applications dans le domaine policier se multiplient à un rythme accéléré... vraiment, nos policiers n'ont plus rien à envier à Dick Tracy.

Les lignes qui précèdent sont extraites d'un article de M. Michael Bryan paru dans la revue En Quête, (printemps 1976) publiée par le ministère des Communications.

Hebdo Canada est publié par la Direction des services d'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiero de Canadá.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.